RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
*Aider Reconnaître Transmettre*

MÉMORIAL DU CAMP DE CONCENTRATION NATZWEILER STRUTHOF

# DEMANDE D'AUTORISATION DE CAPTATION PHOTO, VIDÉO ET AUDIO

La demande est à retourner **au format PDF** au Mémorial du camp de concentration de Natzweiler-Struthof à communication.cerd@onacvg.fr deux mois minimum avant la date de tournage souhaitée.

## Coordonnées

☐ Professionnel ☐ Scolaire ☐ Association ☐ Autre :

Nom de l'établissement

Nom et fonction du demandeur

Adresse

SIRET

Téléphone

Portable

Email

Site Web

Financeurs le cas écheant

## Projet

### MÉDIA CHOISI

☐ Photographies ☐ Vidéos ☐ Audios

### TYPE DE PRODUCTION

☐ Presse ☐ Documentaire ☐ Fiction ☐ Publication ☐ Travaux d'élèves ☐ Autre

Nom du projet

Exploitation des images (pédagogique, scientifique, etc.)

Utilisation commerciale : ☐ Oui ☐ Non

Lieux et supports de diffusion

Description du projet (intention, scénario, synopsis, etc.)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
*Aider Reconnaître Transmettre*

MÉMORIAL DU CAMP DE CONCENTRATION NATZWEILER STRUTHOF

# Modalités de réalisation

## LIEUX DE TOURNAGE ET/OU DE PRISES DE VUES

### EXTÉRIEURS

- ☐ Mémorial aux héros et martyrs de la Déportation et nécropole nationale
- ☐ Camp haut (barraques, miradors, portails, enceinte)
- ☐ Camp bas (chambre à gaz, auberge)
- ☐ Centre européen du résistant déporté (CERD)

### INTÉRIEURS

- ☐ Musée du camp
- ☐ Baraque cuisine
- ☐ Baraque cellulaire (prison)
- ☐ Baraque crématoire
- ☐ Chambre à gaz
- ☐ Centre européen du résistant déporté (CERD)

## JOURS DE TOURNAGE ET/OU DE PRISES DE VUES

À défaut de dates exactes, merci d'indiquer une période prévisionnelle (semaine ou mois souhaités).

| Date | Horaires |
|---|---|
| Date | Horaires |

## MOYENS DE TOURNAGE

| Nombre total de personnes | Préciser |
|---|---|

☐ Accompagnement souhaité pendant la visite — Si oui, préciser

Moyens techniques utilisés

☐ Drone (une déclaration doit être adressée à la préfecture et les prises de vues se font obligatoirement en dehors des horaires de visite)

☐ Interview du personnel du Mémorial

Si oui, préciser

## DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À L'APPUI DE LA DEMANDE

**Charte de bonne conduite de visite d'un lieu de mémoire signée**

Fait le ..... à .....

Signature précédée de la mention « lu et accepté »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
*Aider Reconnaître Transmettre*

MÉMORIAL DU CAMP DE CONCENTRATION NATZWEILER STRUTHOF

# CHARTE DE BONNE CONDUITE DE VISITE D'UN LIEU DE MÉMOIRE DONT LA GESTION EST ASSURÉE PAR L'ONACVG

Entre

L'Office national des combattants et des victimes de guerre, représenté par Madame Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS, Directrice générale de l'ONaCVG,

Ci-après dénommé l'Office,

et

L'organisme suivant :

Ci-après dénommé le visiteur,

## ARTICLE 1ER :

Le présent contrat a pour objet de définir les obligations des deux parties à l'occasion de la réalisation d'une visite au sein d'un lieu de mémoire, propriété du Ministère des Armées et géré par l'Office.

Le visiteur s'engage à respecter les conditions fixées de la demande d'autorisation de tournage et/ou de prises de vues, à l'occasion de sa visite, sur le Mémorial du camp de concentration de Natzweiler-Struthof. Si le visiteur ne répond pas aux conditions requises, l'Office se réserve le droit de mettre un terme à la visite et de refuser toute coopération avec le visiteur.

## ARTICLE 2 :

Le visiteur s'engage à ne pas réaliser de photographies ni de vidéos promotionnelles au sein du lieu de mémoire concerné.

Le visiteur s'engage à ne pas communiquer en amont de sa visite.

Le visiteur s'engage à ne présenter aucun signe ostensible d'appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale.

Le visiteur s'engage à ne pas tenir de discours publics au sein du lieu de mémoire concerné.

Le visiteur s'engage à adopter une attitude respectueuse et solennelle au regard de la nature du lieu de mémoire concerné.

Le visiteur s'engage à ne pas communiquer sur sa visite ni à exploiter l'image du lieu de mémoire, à l'exception d'une autorisation en amont exprimée par les équipes de l'Office.

## ARTICLE 3 :

Toutes les contestations qui ne pourront être réglées à l'amiable seront portées exclusivement devant la juridiction administrative compétente.

Fait en deux exemplaires à

le

Le visiteur (nom, prénom, qualité et signature),

L'ONaCVG (nom, prénom et qualité et signature),

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE
*Aider Reconnaître Transmettre*

MÉMORIAL DU CAMP DE CONCENTRATION NATZWEILER STRUTHOF

**DÉCISION DE LA DIRECTION DU MÉMORIAL**

☐ Favorable

☐ Défavorable

Fait à Natzwiller

le .....

Signature et cachet :

**AVIS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE**

☐ Favorable

☐ Défavorable

le .....

Remarques et conditions